

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Sciences médico-sociales			
Code	SOAS1B09AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Anne-Catherine JACQUET (anne-catherine.jacquet@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN**

COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.

II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.

III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B09ASJA Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B09ASDA Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B09ASJA Sciences médico-sociales

40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B09ASDA Sciences médico-sociales

40

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit

jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales			
Code	18_SOAS1B09ASJA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude PICAVER (aude.picavet@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

L'activité d'apprentissage de sciences médico-sociales permet à l'étudiant de comprendre l'impact de la santé des personnes et des communautés dont il assure l'accompagnement social sur leur vie quotidienne, ainsi que le système de santé dans lequel il est amené à évoluer et/ou avec lequel il collabore dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Décrire l'état de santé des populations et les principaux problèmes médico-sociaux auxquels sont confrontées les communautés et individus dont il assure l'accompagnement
- Clarifier ses propres représentations de la santé, de la maladie, des comportements professionnels et système de santé ainsi que celles des individus et communautés avec lesquelles il interagit
- Analyser (dans le cadre d'une approche globale) les impacts des principales problématiques, stratégies et politiques de santé publique dans la vie des individus et communautés
- Situer les principaux acteurs, structures du champ de la prévention et des soins de santé avec lesquels et au sein desquelles l'assistant social est amené à collaborer
- Argumenter l'impact des facteurs d'influence telles que conditions de vie, culture et inégalités sociales sur l'état et les comportements de santé des individus et des communautés
- Justifier la responsabilité et le rôle de l'AS dans une série de problématiques liées à la santé des usagers

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Santé : concepts généraux, définitions

- Représentations

- Facteurs d'influence, déterminants de la santé

- Etat des lieux de la santé en Belgique/dans le monde

- Méthodes probantes pour l'amélioration des situations sanitaires des populations
- Systèmes de santé : offre-besoins-demande, acteurs et services du système sanitaire belge et principes de financement, droits des patients, consommation de soins, coût et dépenses de santé
- Inégalités et santé

- Grandes questions / grands enjeux de santé publique

Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes magistrales et de différentes activités réflexives : mise en situations, exercices pratiques, débats/discussions autour de supports vidéo, articles, etc.,

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition de notes de cours (syllabus) reprenant les points saillants à retenir
- Projection d'un powerpoint lors des séances de cours
- Questions/réponses sur le cours précédent lors de chaque début de cours
- Séance de préparation à l'évaluation finale

Ouvrages de référence

- BANTUELLE, MOREL, J. et DARIN, 2000 « Des concepts et une éthique », collection santé communautaire et promotion de la santé, Bruxelles, 38p.
 - BERGHMANS L : La Charte d'Ottawa vue de Belgique : à la lumière d'une évaluation du dispositif de promotion de la santé. In : REFIPS (Réseau francophone international pour la promotion de la santé)
 - BILLON J., Essai de théorisation des modèles explicatifs de l'éducation appliquée à la santé, Spirale - Revue de Recherches en Education - 2000 N° 25 (17-30) [en ligne] http://spirale-edurevue.fr/IMG/pdf/BILLON_Jacqueline_SPI25_F.pdf
 - BURY J.A. (1988), Education pour la santé : concepts, enjeux, planifications, Ed. DeBoeck Université, Coll. Savoirs & Santé, Bruxelles, 189 pp
 - Comité de concertation des CLPS. (2010). La promotion de la santé vous connaissez ?, 12 pages.
 - COUSTEAUX, Anne-Sophie (2010). « Représentations de la santé et cycle de vie. De la recherche du bien-être au maintien des capacités » 2010 , Paris, OSC, Sciences Po/ CNRS. p40 consulté sur le site <https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/4cgs0k1ujo94dpgd74pg7hoss9> le 23/09/2020
 - Culture & Santé, (2013). Questionner les représentations sociales en Promotion de la Santé, 54 pages.
 - DECCACHE A., (2008), Notes de cours ESP 2171 A, 2008-2009, Education Santé : concepts, problématique et modèles de l'éducation en santé et maladie, pp 2-27. Deccache A., Modèle explicatif/intégratif (basé sur Green)
 - Direction régionale de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (2002). Cadre de référence en matière de Santé Publique, 94 pages.
 - Fondation Roi Baudouin (2010). L'inégalité sociale en matière de santé reste tenace en Belgique. 23 pages.
 - GREEN L., KREUTER M., Health promotion planning : an educational and ecological approach. Mountain view : Mayfield Publishing Compagny, 1999, Denoël, 2005, p. 255
 - HANCOCK T., PERKINS F., The mandala of health : a conceptual model and teaching tool. Health Education. 1985 ; été, p 8-10
 - INSTANCE RÉGIONALE DE L'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ, Approche des concepts dans les formations d'éducation pour la Santé, 2008, p 3 disponible sur http://www.cresbretagne.fr/fichiers_attaches/techniques-animation.pdf
 - Rapport du KCE (2015) concernant la "performance du système de santé belge"
 - SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET PROMOTION DE LA SANTÉ : LES ACTEURS ET LEURS PRATIQUES ; asbl « Santé, communauté, Participation », Martine BANTUELLE, Yves DARIO et Jacques MOREL, Bruxelles, 2000, 28 p.
 - Statistiques sanitaires mondiales (OMS/WHO)
- Revue : Education santé et site www.educationsante.be
- Outils à disposition des professionnels : www.pipsa.be et www.promosante.net

Supports

Powerpoint

Syllabus

Articles complémentaires pour lecture

Vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).